

HISTOIRE ET CIVILISATION

Programme d'études préuniversitaires 700.B0



Programme d'études préuniversitaires 700.BO

Programme d'études préuniversitaires 700.BO



Avertissement

Pour faciliter la consultation à l'écran, les pages blanches du document imprimé (qui correspondent aux pages xii, xiv, xvi, xviii, xx, 2, 6, 12, 32, 38, 42, 52, 66, 96 et 98) ont été retirées de la version PDF. On ne s'inquiétera donc pas de leur absence si on imprime le document.

La pagination du fichier PDF est ainsi demeurée en tous points conforme à celle de l'original.

Identification du programme

Titre du programme : Histoire et civilisation
Numéro du programme : 700.B0
Type de sanction : Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission : Mathématique 526 ou 536
pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z
Nombre d'unités : De 56 2/3 à 58
— formation générale : 22 2/3
— formation spécifique : De 34 à 35 1/3
Nombre d'heures-contact totales : De 1395 à 1455
— formation générale : 570
— formation spécifique : De 825 à 885

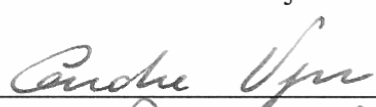
Champs d'études : Français, langue et littérature, Anglais, langue et littérature, Français, langue seconde, Anglais, langue seconde, Espagnol, Italien, Allemand, Russe, Hébreu, Yiddish, Chinois, Arabe, Langues anciennes, Arts plastiques, Esthétique et histoire de l'art, Théâtre, Musique, Danse, Cinéma, Communication, Mathématique, Philosophie, Science de la religion, Informatique, Sciences de la parole, Administration, Anthropologie, Civilisations anciennes, Économique, Géographie, Histoire, Psychologie, Science politique, Sociologie, Biologie, Chimie, Physique, Géologie.

Recommandation


Sous-ministre adjointe

02-08-16

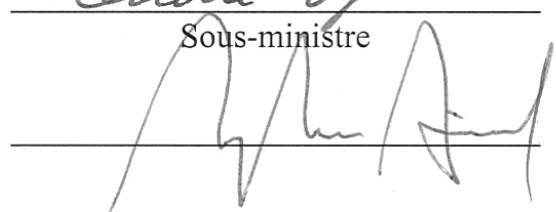
Date


Sous-ministre

02.08.28

Date

Approbation du ministre


Date

10 septembre 2002



Ministère
de l'Éducation

Décision relative à la modification
d'un programme d'études préuniversitaires

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Titre et numéro du programme : Histoire et civilisation (700.B0)

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre total d'unités allouées pour le programme : De 56 2/3 à 58

Nombre d'heures-contact allouées pour le programme : De 1 395 à 1 455

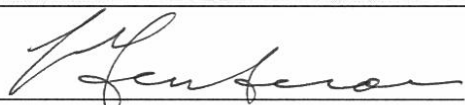
Modifications proposées :

- ajouter les tableaux d'équivalences entre le programme Histoire et civilisation (700.B0) et les programmes Sciences humaines (300.A0), Arts et lettres (500.A1), Arts plastiques (510.A0), Sciences, lettres et arts (700.A0) et la formation générale complémentaire;
- ajouter le tableau d'équivalences entre la formation générale commune du régime 3 et celle du régime 2.

Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2003

APPROBATION

Recommandations :

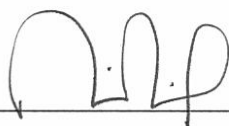

Sous-ministre adjoint
Enseignement supérieur

19/11/03
Date


Sous-ministre

03.11.24
Date

Approbation du ministre :



03.11.27
Date



Ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport

**Décision relative à la modification
d'un programme d'études préuniversitaires**

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Titre et numéro du programme : Histoire et civilisation (700.B0)

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre total d'unités allouées pour le programme : De 56 2/3 à 58

Nombre d'heures-contact allouées pour le programme : De 1 395 à 1 455

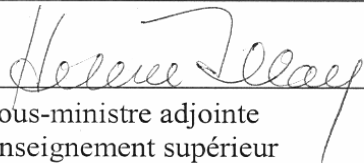
Modifications proposées :

- Mise à jour du tableau d'équivalences entre le programme *Histoire et civilisation (700.B0)* et le programme *Sciences, lettres et arts (700.A0)*.
- Ajout du tableau d'équivalences entre le programme *Histoire et civilisation (700.B0)* et le programme *Sciences de la nature (200.B0)*.

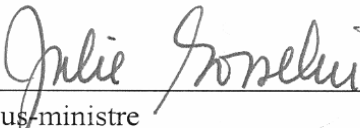
Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2003

APPROBATION

Recommandations :

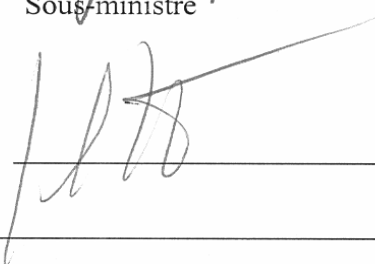

Sous-ministre adjointe
Enseignement supérieur

19 fév. 06
Date


Sous-ministre

06.02.24.
Date

Approbation du ministre :


06.03.24
Date

**Décision relative à la modification
des conditions particulières d'admission
pour certains programmes d'études préuniversitaires**

Type de sanction : Diplômes d'études collégiales

Modifications proposées : Modifier, pour les programmes concernés, les conditions particulières d'admission pour celles apparaissant à l'annexe.

Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2010

APPROBATION DES PROGRAMMES

Recommandations :



Sous-ministre adjointe
Enseignement supérieur

09/12/08

Date

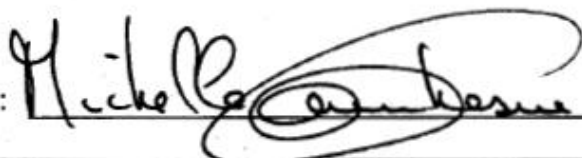


Sous-ministre

2008.12.29

Date

Approbation de la ministre :



2009/01/20

Date

Annexe

NOUVELLES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES À COMPTER DE L'AUTOMNE 2010

No	Titre du programme	Préalable actuel	Préalable A-2010
			La légende au bas de la liste donne la signification des abréviations
200.B0	Sciences de la nature	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
200.C0	Sciences informatiques et mathématiques	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
300.A0	Sciences humaines	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)
501.A0	Musique	Musique 534	Musique 5 ^e
700.A0	Sciences, lettres et arts	Mathématique 536 Physique 534 Chimie 534	TS ou SN 5 ^e Physique 5 ^e Chimie 5 ^e
700.B0	Histoire et civilisation	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)

Signification des abréviations des nouveaux cours préalables

Mathématique

TS 5^e Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5^e secondaire (064506)

SN 5^e Mathématique, séquence Sciences naturelles de la 5^e secondaire (065506)

Science et technologie

Chimie 5^e Chimie de la 5^e secondaire (051504)

Physique 5^e Physique de la 5^e secondaire (053504)

Arts

Musique 5^e Musique, formation obligatoire de la 5^e secondaire (169502)

**Décision relative à la modification
des conditions particulières d'admission
pour certains programmes d'études préuniversitaires**

Type de sanction :	Diplômes d'études collégiales		
Modifications proposées :	Modifier, pour les programmes concernés, les conditions particulières d'admission pour celles apparaissant à l'annexe.		
Session et année d'entrée en vigueur :	Automne 2010		
APPROBATION DES PROGRAMMES			
Recommandations :	 Sous-ministre adjointe Enseignement supérieur <u>16/06/09</u> Date  Sous-ministre <u>2009.06.18</u> Date  Approbation de la ministre : <u>2009-06-25</u> Date		

Annexe

NOUVELLES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES À COMPTER DE L'AUTOMNE 2010

No	Titre du programme	Préalable actuel	Préalable A-2010
La légende au bas de la liste donne la signification des abréviations.			
300.A0	Sciences humaines	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	CST 4 ^e TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)
700.B0	Histoire et civilisation	Mathématique 526 ou Mathématique 536 (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)	CST 4 ^e TS ou SN 5 ^e (pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z)

Signification des abréviations des nouveaux cours préalables

Mathématique

CST 4 ^e	Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 4 ^e secondaire (063404)
TS 5 ^e	Mathématique, séquence Technico-sciences de la 5 ^e secondaire (064506)
SN 5 ^e	Mathématique, séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire (065506)

Remerciements

L'élaboration du programme *Histoire et civilisation* a été rendue possible grâce à l'importante collaboration du milieu collégial et du milieu universitaire.

La Direction de l'enseignement collégial remercie les membres du Comité-conseil du programme d'études préuniversitaires *Histoire et civilisation* « *Liberal Arts* » qui ont participé à l'élaboration de ce programme d'études. De nombreuses personnes, directeurs et directrices des études, enseignants et enseignantes, représentants et représentantes des universités ont participé aux travaux de ce comité au cours des dernières années.

Membres du Comité-conseil du programme d'études préuniversitaires *Histoire et civilisation* :

Janick Auberger, enseignante, Université du Québec à Montréal

Germain Bouffard, directeur des études, cégep de Lévis-Lauzon

Raymond Boulanger, ministère de l'Éducation

Bernard Brunet, enseignant, cégep de Sainte-Foy

Susan Cleevely, directrice des études, Collège Marianopolis

Guy Demers, ministère de l'Éducation

Mark Gudwin, directeur adjoint, Champlain Regional College, Campus Lennoxville

Aaron Krishtalka, enseignant, Dawson College

Michel Lalonde, coordonnateur du programme Histoire et civilisation « Liberal Arts », cégep du Vieux Montréal

Isabelle Le Jeune, ministère de l'Éducation

Pierre Léonard, responsable Service conseil et recherche, Fédération des cégeps

Estelle Lépine, ministère de l'Éducation

Thomas McKendy, coordonnateur du programme Histoire et civilisation « Liberal Arts », Collège Marianopolis

Marie-Christine Morency, ministère de l'Éducation

Fabienne Pironet, enseignante, Université de Montréal

Peter Ross, directeur des études, Vanier College

Raymond-Robert Tremblay, coordonnateur des programmes préuniversitaires, de la formation générale et de la recherche, cégep du Vieux Montréal

Pauline Verge, adjointe au directeur général des programmes du 1^{er} cycle, Université Laval

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale s'inscrit dans une démarche de formation continue et vise à faciliter les changements de parcours des étudiants et étudiantes du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans avoir à faire de nouveau des activités menant à des apprentissages déjà réalisés.

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale peut être consultée sur le site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1218>

Condition particulière d'admission établie par le ministre

Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 4^e secondaire

Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5^e secondaire
pour les objectifs 022X, 022Y et 022Z

Table des matières

PRÉSENTATION DU PROGRAMME.....	XIX
VOCABULAIRE UTILISÉ	XXI
PREMIÈRE PARTIE : VUE D'ENSEMBLE	1
FINALITÉ DU PROGRAMME	3
BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME	3
EXPLICITATION DES BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME	4
LA FORMATION GÉNÉRALE DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES	7
PROFIL DE LA FORMATION GÉNÉRALE.....	9
BUTS DISCIPLINAIRES EN FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET EN FORMATION GÉNÉRALE PROPRE.....	13
Français, langue d'enseignement et littérature	13
Philosophie	15
English, Second Language	18
Anglais, langue seconde	21
Éducation physique	23
LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	27
Formation générale commune et formation générale propre	27
Formation spécifique	28
Objectifs communs à tous les étudiants et étudiantes du programme	28
Objectifs au choix.....	29
DEUXIÈME PARTIE : OBJECTIFS ET STANDARDS DU PROGRAMME.....	31
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE	33
FORMATION SPÉCIFIQUE	67
Objectifs et standards communs à tous les étudiants et étudiantes du programme	67
Objectifs et standards au choix.....	77
ANNEXE I :	
LES ARTS LIBÉRAUX : APERÇU HISTORIQUE	
PRINCIPALES DISTINCTIONS ENTRE LE PROGRAMME <i>HISTOIRE ET CIVILISATION</i> (700.B0) ET LE PROGRAMME <i>SCIENCES HUMAINES (300.A0)</i>	97

Présentation du programme

Le programme *Histoire et civilisation* est un programme d'études préuniversitaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il a été conçu en conformité avec le cadre d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires de la Direction de l'enseignement collégial. Ce cadre :

- inscrit les programmes d'études préuniversitaires dans une véritable continuité avec les programmes d'études universitaires;
- prône l'approche programme;
- vise une éducation centrée sur la maîtrise des apprentissages, selon une approche dite « par compétences »;
- vise une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

Ce cadre exige la participation de partenaires de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire. En effet, l'élaboration des programmes d'études préuniversitaires en objectifs et standards se fait avec la collaboration de comités-conseils composés de représentants des universités et des directions des études, et des enseignants et enseignantes des collèges.

Le programme *Histoire et civilisation* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études collégiales (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui lui est propre (6 unités) et une composante de formation spécifique (entre 34 et 35 1/3 unités). Il n'a toutefois pas de composante de formation générale complémentaire, car la diversité des champs de savoir qu'il comporte répond aux buts poursuivis et aux intentions éducatives formulées à cet égard.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde décrit les objectifs et standards de la formation générale et de la formation spécifique.

Vocabulaire utilisé

Programme

Un programme est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Finalité

La finalité des programmes d'études préuniversitaires est de préparer l'étudiant ou l'étudiante aux études universitaires grâce à une formation axée sur l'intégration de la formation générale et de la formation spécifique et sur le transfert des apprentissages. Elle doit aussi traduire les exigences d'un continuum de formation orientée vers la réussite d'études universitaires.

Buts généraux

Les buts généraux des programmes d'études préuniversitaires orientent l'élaboration de chaque programme, en faisant ressortir des cibles qui pourront favoriser sa cohérence de même que l'intégration et le transfert des apprentissages. En facilitant l'harmonisation des visées éducatives de la formation générale avec celles de la formation spécifique, les buts généraux concrétisent la finalité du programme, c'est-à-dire l'acquisition par l'étudiant ou l'étudiante de capacités essentielles à la réussite d'études universitaires.

Compétences

En ce qui concerne la formation préuniversitaire, les compétences reposent à la fois sur des connaissances, des habiletés, des attitudes, etc., dont l'acquisition ou la maîtrise est nécessaire pour réussir des études universitaires dans des domaines précis.

Objectifs

Les objectifs des programmes d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus chez l'étudiant ou l'étudiante. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial et nécessaires en vue de poursuivre des études universitaires dans des domaines d'études précis.

Dans le contexte de l'élaboration et de la présentation officielle des programmes d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé et des éléments.

Énoncé de la compétence

L'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale et de l'analyse des besoins de formation universitaire.

Éléments

Les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Le standard correspond au niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial et nécessaires en vue de poursuivre des études universitaires dans des domaines d'études précis.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE : VUE D'ENSEMBLE

Finalité du programme

Le programme *Histoire et civilisation* vise à offrir une formation intégrée dans le champ d'études des arts libéraux afin de préparer adéquatement l'étudiante ou l'étudiant à des études universitaires dans les domaines des sciences humaines, des lettres, du droit, des sciences de l'administration, ainsi que dans la plupart des programmes des sciences de l'éducation et des arts, à l'exception des arts plastiques, de la musique et de la danse.

Buts généraux du programme

Le programme *Histoire et civilisation* poursuit les buts suivants qui seront atteints de façon transversale, aussi bien dans la formation générale que dans la formation spécifique :

- situer les étapes du développement de la civilisation occidentale depuis l'Antiquité à la lumière du contexte historique;
- comprendre et apprécier les principaux thèmes et formes de l'expression artistique et du sens esthétique dans les arts et dans la littérature de la langue d'enseignement;
- comprendre et apprécier les idées religieuses, philosophiques et scientifiques les plus importantes de la pensée occidentale, leur nature et leur influence sur les sociétés occidentales;
- communiquer d'une manière claire et correcte dans la langue d'enseignement;
- utiliser de manière autonome les méthodes de travail et de recherche propres à divers champs de savoir;
- utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées;
- prendre en charge son développement intellectuel et personnel.

La manière de prendre en considération les buts généraux du programme appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Chaque discipline retenue par l'établissement pour la mise en œuvre du programme peut pour ce faire recourir au vocabulaire et à la logique qui lui sont propres. Par ailleurs, chaque cours contribue à l'atteinte d'une partie, d'un ou de plusieurs de ces buts. Ce qui importe, c'est qu'ils soient tous pris en compte, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objectifs précis d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à la poursuite des études à l'université et que le diplôme d'études collégiales en histoire et civilisation doit en attester l'atteinte.

Explicitation des buts généraux du programme

Chaque but général doit être compris de la manière expliquée ci-dessous :

Situer les étapes du développement de la civilisation occidentale depuis l'Antiquité à la lumière du contexte historique

La perspective historique et la vision d'ensemble sont des caractéristiques fondamentales du programme. Celui-ci comprend des approches disciplinaires et multidisciplinaires qui visent à faire connaître la condition humaine telle qu'elle a été à différentes époques ainsi que la description et l'analyse qui en ont été faites. L'étudiant ou l'étudiante doit être capable de situer les étapes du développement de la civilisation occidentale depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui en tenant compte du contexte historique propre à cette civilisation et, dans une moindre mesure, du contexte mondial. Il doit pouvoir décrire les différentes dimensions de ce développement, notamment ses aspects sociaux, politiques, économiques, religieux, culturels, etc.

Comprendre et apprécier les principaux thèmes et formes de l'expression artistique et du sens esthétique dans les arts et dans la littérature de la langue d'enseignement

Le programme permet à l'étudiante ou à l'étudiant de comprendre les différentes facettes de l'expression artistique et du sens esthétique. Cela comprend le domaine des arts, notamment les arts visuels et l'architecture, et la littérature sous toutes ses formes dans la langue d'enseignement. À un autre niveau, cela comprend les thèmes des œuvres artistiques et littéraires, leur mise en forme, de même que les courants d'idées dans les domaines artistiques et littéraires. L'étudiant ou l'étudiante doit être capable de faire une appréciation raisonnée d'une œuvre ou d'une question de nature esthétique; il ou elle doit être capable d'une réflexion organisée et critique dans le domaine esthétique.

Comprendre et apprécier les idées religieuses, philosophiques et scientifiques les plus importantes de la pensée occidentale, leur nature et leur influence sur les sociétés occidentales

Le programme doit donner à l'étudiant ou à l'étudiante l'occasion de comprendre les idées religieuses, philosophiques et scientifiques les plus importantes en considérant leur signification spécifique, leur portée intellectuelle et culturelle, leur influence réciproque ainsi que celle qu'elles ont eue sur les cultures et sur les sociétés. L'étudiant ou l'étudiante doit être capable de mettre les idées religieuses, philosophiques et scientifiques en relation avec le contexte historique, social et culturel. Il doit aussi être capable d'évaluer certaines valeurs de la pensée occidentale, principalement sous l'angle d'enjeux d'ordre éthique; enfin, il doit être capable d'une réflexion organisée et critique dans le domaine éthique compris au sens large.

Communiquer d'une manière claire et correcte dans la langue d'enseignement

Une bonne maîtrise de la langue écrite et parlée est une condition essentielle de succès dans les études. Tous les cours du programme doivent concourir à favoriser cette maîtrise.

Dans la langue seconde, le programme donne l'occasion à l'étudiant ou à l'étudiante d'améliorer sa capacité de lecture et de compréhension de textes.

Utiliser de manière autonome les méthodes de travail et de recherche propres à divers champs de savoir

L'étudiante ou l'étudiant doit être familier des méthodes de travail et de recherche dans le champ d'études des arts libéraux. Elle ou il doit également connaître les principes et les méthodes mathématiques. Le programme privilégie l'enseignement des approches qualitatives, en particulier de nature interprétative, tout en maintenant une ouverture à l'égard des méthodes quantitatives en particulier et des habiletés mathématiques en général. Le programme doit enfin habiliter l'étudiant ou l'étudiante à mener une recherche de façon autonome.

Utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées

À l'ère de la mondialisation de la communication, l'étudiant ou l'étudiante en histoire et civilisation doit être en mesure d'utiliser, entre autres outils technologiques, l'ordinateur et ses périphériques les plus connus, et les principaux types de logiciels de traitement de l'information (traitement de texte, logiciels spécialisés, etc.) pour soutenir ses activités d'apprentissage.

Prendre en charge son développement intellectuel et personnel

Le programme doit fournir à l'étudiante ou à l'étudiant la possibilité de prendre en charge son développement intellectuel en adoptant une attitude réflexive et synthétique à l'égard de ses acquis de formation tout en développant son sens des responsabilités et sa capacité de travailler avec les autres.

La formation générale dans les programmes d'études

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à occuper une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les curriculums de formation desquels sont issus les programmes d'études relèvent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, responsable de l'établissement et de la mise en œuvre des programmes d'études. Les établissements d'enseignement, pour leur part, assurent cette mise en œuvre et élaborent les activités d'apprentissage qui en résultent.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel les élèves s'engagent à apprendre une profession ou à poursuivre des études, en acquérant les compétences visées. Pour les enseignantes et les enseignants, il privilégie des objectifs de formation et délimite la portée des interventions pédagogiques.

Les programmes d'études menant au diplôme d'études collégiales (DEC) sont constitués de deux grandes composantes : la formation générale et la formation spécifique. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Visées de formation

Trois visées de formation caractérisent la composante de formation générale des programmes d'études, soit :

- Former la personne à vivre en société de façon responsable.
- Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.
- Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Celles-ci font partie des visées de la formation collégiale et concourent de façon particulière à leur actualisation. À ce titre, ces trois visées interpellent la composante de formation spécifique des programmes d'études. En facilitant la complémentarité des composantes de formation générale et spécifique, elles contribuent à la cohérence des programmes d'études, dans le respect de leurs finalités et des objectifs d'une formation de qualité.

Contribution de la composante de formation générale au programme d'études de l'élève

La composante de formation générale contribue au développement de douze compétences. Celles-ci sont associées à trois visées de formation dans un profil intitulé *Contribution de la formation générale au programme d'études de l'élève* présenté à la page suivante. Ces compétences rendent compte des résultats globaux attendus de l'élève au terme de sa formation générale.

Le profil illustre le caractère à la fois spécifique et complémentaire des disciplines inscrites au sein de la formation générale, soit :

- Français, langue d'enseignement et littérature;
- Anglais, langue d'enseignement et littérature;
- Philosophie;
- *Humanities*;
- Français, langue seconde;
- Anglais, langue seconde;
- Éducation physique.

Compétences du profil de la formation générale

Les douze compétences du profil de la formation générale orientent la formation et représentent des cibles d'apprentissage qui traduisent des points de rencontre et de complémentarité entre les différentes disciplines. Mises en relation avec les visées de formation, les compétences du profil sont portées de façon particulière par chaque discipline dans des activités d'apprentissage et d'évaluation qui en attestent l'acquisition. Cette contribution des disciplines se manifeste à des degrés divers dans les buts disciplinaires, de même que dans les objectifs et les standards.

Compétences communes à l'ensemble de la formation collégiale

À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :

- Résoudre des problèmes.
- Exercer sa créativité.
- S'adapter à des situations nouvelles.
- Exercer son sens des responsabilités.
- Communiquer.

Elles seront complétées, au besoin, par les comités-conseils des programmes préuniversitaires et les comités de programmes des collèges.

Profil de la formation générale

Contribution de la formation générale au programme d'études de l'élève

Visées de formation	La formation générale vise à amener l'élève à :
Former la personne à vivre en société de façon responsable.	• Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. • Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif. • Assumer ses responsabilités sociales.
Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.	• Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents. • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.	• Améliorer sa communication dans la langue seconde. • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. • Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.
À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation : • Résoudre des problèmes. • Exercer sa créativité. • S'adapter à des situations nouvelles. • Exercer son sens des responsabilités. • Communiquer.	

Contribution des disciplines de la formation générale à la valorisation et à l'amélioration de la maîtrise de la langue d'enseignement

Chaque discipline de la formation générale doit contribuer à parfaire la communication orale et écrite de l'élève dans la langue d'enseignement et favoriser le développement de stratégies de révision et de correction, spécialement à l'écrit. Cette contribution est décrite dans les buts disciplinaires et se traduit de façon particulière dans les objectifs et les standards de chacune des disciplines.

Dans ce contexte, l'enseignante ou l'enseignant est invité à :

- Proposer des activités pédagogiques où la langue d'enseignement est respectée et valorisée;
- Créer un environnement propice à la lecture et à l'écriture;
- Offrir à l'élève des modalités de travail et diverses tâches qui lui permettent d'améliorer ses habiletés à l'oral et à l'écrit.

Buts disciplinaires

Les buts disciplinaires précisent la contribution des disciplines de la formation générale au développement des compétences du profil et à l'atteinte des objectifs et des standards de la formation générale. Ces buts sont présentés sous quatre rubriques :

- L'objet de la discipline décrit certaines caractéristiques qui lui sont propres.
- Les principes sont une introduction aux principaux fondements de l'enseignement de la discipline.
- Les résultats attendus précisent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour développer les compétences du profil et atteindre les objectifs et les standards de la formation générale. Ces résultats sont présentés sous forme de connaissances, d'habiletés et d'attitudes.
- La séquence des objectifs et des standards éclaire le cheminement des activités d'apprentissage sous l'angle de leur cohérence.

Composantes de la formation générale

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'élève. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. Dans le respect des visées de formation, des buts disciplinaires ainsi que des objectifs et des standards ministériels, chaque établissement d'enseignement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assureront une cohérence à son projet éducatif et à son plan de réussite.

La composante de formation générale comprend :

- La formation commune, qui est similaire pour tous les programmes d'études; elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - Langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités,
 - Philosophie ou *humanities* : 4 1/3 unités,
 - Éducation physique : 3 unités,
 - Langue seconde : 2 unités;
- La formation propre, qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage tout en favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique du programme d'études. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - Langue d'enseignement et littérature : 2 unités,
 - Philosophie ou *humanities* : 2 unités,
 - Langue seconde : 2 unités;
- La formation complémentaire¹, qui permet à l'élève de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - Sciences humaines,
 - Culture scientifique et technologique,
 - Langue moderne,
 - Langage mathématique et informatique,
 - Art et esthétique,
 - Problématiques contemporaines.

¹ Dans le programme *Histoire et civilisation*, la composante de formation complémentaire est assurée par la composante de formation spécifique.

Buts disciplinaires en formation générale commune et en formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Objet de la discipline

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, a pour objet de stimuler l'imagination, d'aiguiser la sensibilité et d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel. Elle vise aussi à améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir, et à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique essentielles au travail intellectuel. Elle est conçue dans la perspective de permettre à l'élève de maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation, de mieux s'exprimer oralement et par écrit, et de mieux se situer par rapport à son milieu culturel, afin de favoriser sa participation en tant que citoyen responsable dans la société.

Principes

La fréquentation constante de la littérature permet à l'élève d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées et de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle favorise le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture et au monde. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.

Les œuvres et les textes littéraires étudiés ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française. Ils appartiennent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) et à des époques différentes. Les choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Au moins deux genres doivent être étudiés dans chacun des trois ensembles de la formation générale commune. Les œuvres additionnelles et certains textes littéraires peuvent être des traductions.

Des apprentissages en langue d'enseignement sont assurés dans les quatre ensembles de la séquence. La pratique régulière de la lecture et de l'écriture conduit l'élève à développer une sensibilité esthétique, une plus grande autonomie de pensée et une meilleure qualité d'expression, tant à l'oral qu'à l'écrit. De même, le souci de la maîtrise de la langue l'amène, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs au moyen de stratégies de révision appropriées.

Résultats attendus

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité de saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, comprend quatre ensembles. Elle tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial. En ce sens, des mesures d'aide sont prévues par les collègues pour soutenir les élèves qui ont des difficultés en français.

Les trois ensembles de la composante de la formation générale commune à tous les programmes d'études sont conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication, et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la

progression des apprentissages. Afin de favoriser le passage du secondaire au collégial, le contenu du premier ensemble de la séquence cible particulièrement l'étude de deux époques distinctes et de deux genres différents, ainsi que l'analyse littéraire et la consolidation des stratégies de révision et de correction. Dans les autres ensembles, la progression des apprentissages permet l'ouverture à plus de deux époques et de deux genres.

Dans ces trois ensembles de la formation générale commune, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire et de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique afin d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction d'analyses littéraires, de commentaires composés ou d'explications de textes, dans le premier ensemble, et de dissertations explicatives ou critiques dans les deuxième et troisième ensembles.

L'ensemble de la composante de la formation générale propre aux programmes d'études a été conçu de manière à permettre aux élèves de s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication orale et écrite, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'élève.

Philosophie

Objet de la discipline

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'œuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'élève à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale.

Principes

L'enseignement de la philosophie au collégial se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'élève aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes, et elle l'aide à acquérir et à développer les habiletés nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.

L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'élève au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à faire un retour réflexif sur ses savoirs et son agir afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'élève apte à remettre en question les évidences et à nuancer sa réflexion.

La philosophie tend à répondre à des questions de portée universelle. Aussi, la formation en philosophie permet à l'élève d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la synthétisation, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en philosophie comprend trois ensembles qui tiennent compte des apprentissages réalisés au deuxième cycle du secondaire, notamment ceux dans le programme *Éthique et culture religieuse*, touchant la pratique rationnelle du dialogue et la réflexion éthique.

Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles, des acquis de la culture et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux suivants.

Ensemble 1

Le premier ensemble vise à ce que l'élève puisse traiter une question philosophique en élaborant une argumentation rigoureuse. Il s'initie à la philosophie en prenant connaissance des principaux moments de son évolution et de ses distinctions par rapport à la science et à la religion. Dans la culture gréco-latine, la rationalité philosophique s'est développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation. L'étude de cette pensée est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 2

Le deuxième ensemble, à partir des acquis de la démarche philosophique, vise à ce que l'élève puisse caractériser, comparer et discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Il prend connaissance des concepts clés et des principes qui permettent de caractériser et de comparer entre elles différentes conceptions modernes et contemporaines de l'être humain. Il en reconnaît l'importance au sein de la culture occidentale. Il les analyse, les compare et les commente à partir de thèmes ou de problèmes actuels afin d'en discuter les enjeux pour la pensée et l'action. Cet ensemble apporte ainsi un éclairage essentiel pour la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques qui sont fondées sur de telles conceptions de l'être humain. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 3

Le troisième ensemble vise à ce que l'élève puisse porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine. Il lui faut se situer de façon critique et autonome par rapport aux enjeux et aux débats éthiques et politiques de la société actuelle. Il prend connaissance de différentes théories philosophiques éthiques et politiques, et les applique à des situations diverses choisies, notamment, dans son champ d'études. La dissertation philosophique est un moyen privilégié pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

En somme, les trois ensembles en philosophie contribuent au développement de la pensée rationnelle et critique, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle, sociale et politique. Ils contribuent aussi à la transmission de la culture comme héritage de civilisation. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis, dans chaque ensemble, sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou l'analyse d'extraits majeurs ainsi que sur la production écrite.

English, Second Language

Main Characteristics

The aim of English as a Second Language in general education is to help students improve their mastery of the English language, be open to a new culture and demonstrate autonomy and creativity in their thoughts and actions. College students will be expected to communicate in a world where English is commonly used. They will thus have to acquire the practical communication skills needed for work or higher education.

Principles

English as a Second Language in general education enables students to attain an understanding that goes beyond strictly factual data; to communicate with increasing fluency in a variety of situations whose degree of complexity corresponds to the level regularly encountered at the college level (in, among other things, the use of authentic material, i.e. material not simplified for language learning); to express themselves with more accuracy and to develop as part of their learning the ability to self-correct by reviewing a recent production.

English as a Second Language in general education enables students to gradually gain understanding of certain elements of anglophone culture, to become aware of the role of the media and technology in culture and lifestyles, and to show more openness. For the most advanced students in general education common to all programs, this understanding is based more specifically on authentic English literature since at least one analysis must be based on a literary work.

As part of the general education component, the study of English as a Second Language enables students to develop their critical and ethical thinking and to structure their ideas in a rational manner while making students more aware of mechanisms and means of expression specific to this language and to the language of instruction.

English as a Second Language in general education provides situations that enable the students to exercise their creativity within a framework that goes beyond mere reproduction and repetition. In this regard, English as a Second Language encourages efforts toward innovation that is relevant to the context or to the task at hand, since it allows students to explore new ideas and to include new vocabulary in their productions.

Expected Outcomes

The expected outcomes in English as a Second Language depend on the students' competency level when they start college. The tasks in oral or written production activities must be long and demanding enough to enable the students to demonstrate that they can communicate at a level of complexity that meets college-level requirements. In some cases deemed useful for establishing minimum requirements, indicative duration or length are included in the sets of objectives and standards.

In comprehension activities, expectations are expressed in terms of the complexity of the text or audio passage, taking into account the nature of the subject (e.g. Are students familiar with the topic? What level of abstraction is required? Is specialized language being used?) and other indicators such as the amount of redundancy that might facilitate understanding, the structural complexity of the text and the degree of inference required. Additionally, in listening activities, the speed of delivery and the presence of non-standard accents have to be considered. In listening tasks for level I and level II of general education common to all programs, in order to replicate real-life communication, only one playback or repetition is allowed. In general education adapted to the program, the required listening task will determine the number of repetitions considered necessary.

Depending on their competency level, all students who have achieved the objectives of English as a Second Language in general education,

- will be able to demonstrate their knowledge of:
 - the vocabulary required to pursue higher studies or to enter the workforce
 - a variety of reading techniques required to pursue higher studies or to enter the workforce
 - the structure and form of different academic or work-related documents
 - different sources of reliable references written in English
 - elements of culture from the English-speaking world

- will be able to demonstrate their ability to:
 - communicate clearly while respecting the grammatical code of the English language and the basic rules of discourse. In other words, their communication is coherent, the ideas are relevant to the context (target audience, purpose of the task) and there are enough detailed ideas to meet the requirements of the task
 - communicate in a structured and rational fashion in situations whose degree of complexity corresponds to the level regularly encountered in higher studies or the workforce
 - obtain and use, in an appropriate manner, relevant information from reliable English-language sources
 - establish social and professional relationships in English
 - gain insight into culture from the English-speaking world
 - use the knowledge and skills acquired throughout their college education to communicate in English
- will be encouraged to develop their attitudes of:
 - awareness of the role of English in their field of study
 - openness to various aspects of anglophone culture
 - attentiveness to expressing themselves and acting ethically, particularly by being respectful in their use of language, in their interaction with others and in their use of quotations or references
 - determination to use self-reflective strategies in their writing or speaking

Sequence of Objectives and Standards

The objectives and standards at the college level have been designed to take into account the progress achieved by students in English as a Second Language when they arrive from secondary school. The sets of objectives and standards common to all programs and the sets specific to each program, included in the English as a Second Language general education component, are broken down into four levels to meet the various learning needs of college-level students. The two sets for each level were developed as a sequence. The standards from the first set for each level are thus implicit in the standards for the second set.

The four sets of objectives and standards in English as a Second Language Common to All Programs are intended to improve the student's mastery of the English language by dealing with a variety of themes and situations that call for a more in-depth understanding than that required at the secondary level and lead to communication that involves an enriched vocabulary and greater grammatical accuracy.

The four sets of objectives and standards in English as a Second Language Specific to Each Program pertain to the consolidation of the competency acquired in general education common to all programs while enriching them with specific elements corresponding to the student's field of study. Moreover, these sets foster clarity of expression and ease of communication in appropriate practical tasks.

Anglais, langue seconde

Objet de la discipline

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'élève à augmenter sa maîtrise de la langue anglaise, à s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'élève devra acquérir, au collégial, des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'élève : d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles; de communiquer avec plus d'aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on observe habituellement au collégial, entre autres par l'usage de matériel authentique, c'est-à-dire non simplifié pour l'apprentissage de la langue; de s'exprimer avec plus de précision; et de développer, pendant son apprentissage de la langue, l'habileté de s'autocorriger en faisant un retour réflexif sur une production récente.

La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'élève d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone, de prendre conscience du rôle des médias et de la technologie dans la culture et le mode de vie, et de s'ouvrir davantage au monde. Au niveau d'anglais le plus avancé, en formation générale commune, cette intégration se fonde plus particulièrement sur la littérature en langue originale, puisque au moins une analyse doit prendre appui sur une production littéraire.

Comme elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'élève de développer sa pensée critique et éthique, et de structurer ses idées de façon rationnelle, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue et à la langue d'enseignement.

La formation générale en anglais, langue seconde, propose des contextes qui permettent à l'élève d'exercer sa créativité dans une perspective allant au-delà de la reproduction et de la répétition automatiques. En ce sens, la formation générale en anglais, langue seconde, encourage les efforts d'innovation pertinente par rapport au contexte ou à la tâche, puisqu'elle permet à l'élève d'explorer des idées nouvelles et d'intégrer un nouveau vocabulaire dans ses productions.

Résultats attendus

Les résultats attendus en anglais, langue seconde, dépendent du niveau de compétence de l'élève à son entrée au collégial. Dans les activités de production orale ou écrite, les tâches doivent être suffisamment longues et exigeantes pour que l'élève puisse faire la démonstration de sa capacité à communiquer avec un niveau de complexité correspondant aux exigences du collégial. Dans certains cas jugés utiles pour établir les exigences minimales, des durées ou longueurs indicatives jalonnent les devis.

Dans les activités de compréhension, les attentes seront fonction de la difficulté du texte ou du passage audio, compte tenu de la nature du sujet (par exemple, sujet connu ou nouveau, niveau d'abstraction du texte, langue spécialisée) et autres paramètres comme la quantité de redondances pouvant faciliter la compréhension, la complexité de la structure du texte ou le degré d'inférence requis. En écoute s'ajoutent également la vitesse d'élocution ou la présence d'accents non standards. Pour les niveaux I et II de la formation générale commune, pour s'approcher des exigences de conditions réelles de communication, deux écoutes seront suffisantes pour accomplir la tâche. En formation générale propre, la tâche exigée orientera le nombre d'écoutes nécessaires.

Tout élève qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer,

- sur le plan des connaissances, celles :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Séquence des objectifs et des standards

Les objectifs et les standards du collégial ont été conçus pour tenir compte du cheminement des élèves en anglais, langue seconde, à leur arrivée du secondaire. Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des élèves du collégial, les ensembles de la formation générale commune et propre aux programmes d'études en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés aux ensembles de la formation générale commune demeurent implicites dans les standards de la formation générale propre.

Les quatre ensembles, qui relèvent de la formation générale commune, ont pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise, en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle exigée au secondaire et qui conduisent à des communications supposant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Les quatre ensembles, qui relèvent de la formation propre, portent sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en les enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'élève. De plus, ces ensembles favorisent, chez l'élève, la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

Objet de la discipline

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise principalement le développement global de la personne. Cet enseignement a aussi pour objectif de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie en l'amenant à vivre de façon responsable dans la société et à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Principes

L'enseignement de l'éducation physique permet à l'élève : de s'engager dans la pratique d'une activité physique dans un contexte de prise en charge de sa santé, en adoptant des comportements responsables qui correspondent à un mode de vie sain et actif; de pratiquer l'activité physique ou sportive de manière régulière et suffisante, c'est-à-dire de façon à en retirer des bénéfices substantiels pour sa santé, afin de maintenir ou d'améliorer sa condition physique.

Cet enseignement lui permet également : de reconnaître les facteurs qui contribuent à améliorer l'efficacité, la motivation et la persévérance dans la pratique de l'activité physique; d'appliquer une démarche en vue d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique en fonction des conditions dans lesquelles elle se déroule; de reconnaître l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie et d'améliorer sa communication.

Résultats attendus

L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer de façon régulière et suffisante l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, du contrôle de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes lors de la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement, comme valeur sociale, de la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique poursuivent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'élève à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique tout au long de sa vie.

Ces ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif, et la santé. L'élève doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'élève doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

Le troisième ensemble vise à amener l'élève à intégrer à son mode de vie une activité physique, de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition physique et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact,

l'élève applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'élève a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son enseignant ou de son enseignante. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'élève de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquérir de saines habitudes de vie.

Liste des objectifs du programme

Formation générale commune et formation générale propre

16 2/3 unités et 6 unités

Français, langue d'enseignement et littérature

4EF0 Analyser des textes littéraires.

4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

4PH0 Traiter d'une question philosophique.

4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

English, Second Language (Anglais, langue seconde)

4SA0 To understand and express simple messages in English. (Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.)

ou

4SA1 To communicate with some ease in English. (Communiquer en anglais avec une certaine aisance.)

ou

4SA2 To communicate with ease in English on social, cultural or literary themes. (Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.)

ou

4SA3 To deal in English with literary works and with social or cultural themes. (Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.)

4SAP To communicate in basic English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study. (Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.)

ou

4SAQ To communicate with some ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study. (Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.)

ou

4SAR To communicate with ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study. (Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.)

ou

4SAS To communicate in English in a nuanced manner using different forms of discourse. (Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.)

Éducation physique

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation spécifique

Entre 34 et 35 1/3 unités

Objectifs communs à tous les étudiants et étudiantes du programme

Au moins 21 1/3 unités

032A Mettre en œuvre une démarche de recherche en histoire et civilisation.

032B Montrer l'importance des principes, des idées et des méthodes de la logique et de la mathématique en tant que disciplines.

032C Expliquer le développement des sciences de la nature et de l'esprit scientifique moderne en tenant compte du contexte intellectuel et historique.

032D Démontrer l'importance et l'étendue de la contribution des civilisations de l'Antiquité au développement de la civilisation occidentale.

032E Analyser le développement de la civilisation occidentale à partir de l'ère postclassique (du VI^e au XX^e siècle).

- 032F Établir le sens et la portée des idées et des institutions dans la civilisation occidentale.
- 032G Démontrer l'importance du phénomène de la religion et du mythe dans la civilisation occidentale.
- 032H Analyser l'œuvre d'art comme réalité culturelle inscrite dans l'histoire de la civilisation occidentale.
- 032J Démontrer son intégration personnelle des acquis de formation du programme *Histoire et civilisation*.

Objectifs au choix

- 032K Mettre en évidence des réalisations intellectuelles relevant d'au moins une des disciplines des arts libéraux.
- 032L Traiter d'un ou de plusieurs sujets dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.
- 032M Appliquer une démarche disciplinaire ou pluridisciplinaire dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.
- 032N Réaliser une production dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.
- 032P Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement de façon élémentaire.
- 032Q Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement sur des sujets familiers.
- 032R Communiquer avec une certaine aisance dans une langue autre que la langue d'enseignement.
- 032S Réaliser une production artistique.
- 032T S'exprimer par un art de la scène.
- 022K Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.
- 022M Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
- 022P Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.
- 022V Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.

- 022W Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.
- 022X Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- 022Y Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- 022Z Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

DEUXIÈME PARTIE : OBJECTIFS ET STANDARDS DU PROGRAMME

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.
6. Réviser et corriger le texte.

Critères de performance

- Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Utilisation appropriée des éléments d'analyse.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : 601 – Français, langue d'enseignement et littérature
 Code : 601-101-MQ ou 601-111-MQ
 Titre : Écriture et littérature
 Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative.

Critères de performance

- Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
- Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Développement approprié des idées.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : 601 – Français, langue d'enseignement et littérature
 Code : 601-102-MQ
 Titre : Littérature et imaginaire
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.

- Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.

2. Comparer des textes.

- Choix pertinent des critères de comparaison.
- Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.

3. Déterminer un point de vue critique.

- Pertinence du point de vue critique.

4. Élaborer un plan de dissertation.

- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.

5. Rédiger une dissertation critique.

- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Emploi d'arguments appropriés.
- Justification du point de vue critique.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.

6. Réviser et corriger le texte.

- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline :	601 – Français, langue d'enseignement et littérature
Code :	601-103-MQ
Titre :	Littérature québécoise
Pondération :	3-1-4
Nombre d'unités :	2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.

Critères de performance

- Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.
- Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.
- Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication.
- Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
- Exploration de sujets variés.
- Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
- Choix approprié des sources d'information.
- Choix pertinent des éléments d'information.
- Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.
- Choix judicieux des moyens d'expression.
- Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours.
- Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.
- Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EFP

6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
- Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte.
 - Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.
 - Respect des règles définissant les différents types de textes.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.
 - Précision et richesse du vocabulaire.
 - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
 - Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
7. Réviser et corriger les textes.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
 - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : 601 – Français, langue d'enseignement et littérature
 Nombre d'heures-contact : 60
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.

Critères de performance

- Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.
- Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.
- Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
- Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.
- Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution.
- Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
- Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question.
- Formulation claire d'une thèse.
- Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : 340 – Philosophie
 Code : 340-101-MQ
 Titre : Philosophie et rationalité
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

Critères de performance

- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.
- Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : 340 – Philosophie
 Code : 340-102-MQ
 Titre : L'être humain
 Pondération : 3-0-3
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'élève.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

Critères de performance

- Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique.
- Utilisation appropriée des notions.
- Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
- Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.
- Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation.
- Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.
- Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques.
- Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : 340 – Philosophie
 Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

English, Second Language (Level I)

Code: 4SA0

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To understand and express simple messages in English.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

1. To demonstrate comprehension of the meaning of a simple oral message.
2. To demonstrate comprehension of the meaning of a text of general interest.
3. To express a message orally.
4. To write and revise a text.

- Recognition of the overall meaning and main points of an oral message containing everyday vocabulary, lasting at least three minutes, spoken at a normal rate of speech, with one playback or repetition.
- Recognition of the overall meaning and main ideas of a text of approximately 500 words.
- Intelligible interaction or communication lasting approximately two minutes, based on guidelines.
- Acceptable formulation of questions and answers during interaction.
- Relevant replies in oral exchanges.
- Acceptable pronunciation, intonation and rate of speech.
- Showing of openness and respect.
- Production of a clear and coherent text of approximately 250 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of vocabulary sufficient to carry out the task.
- Satisfactory application of the grammatical, syntactical and orthographic codes, with special attention to some modals and verb tenses among the following: simple present and present continuous, simple past and past continuous, future.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: 604 – English, Second Language
 Code: 604-100-MQ
 Title: Basic English
 Weighting: 2-1-3
 Number of credits: 2

English, Second Language (Level II)

Code: 4SA1

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with some ease in English.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message.
2. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic text of general interest.
3. To express a message orally.
4. To write and revise a text.

Performance Criteria

- Recognition of the overall meaning and main points of an oral message lasting approximately five minutes with one playback or repetition.
- Recognition of the connections between the components of the message.
- Recognition of the overall meaning and key ideas of a text of approximately 750 words containing abstract ideas.
- Recognition of the connections between the components of the text.
- Intelligible, structured and coherent general interest communication or interaction lasting at least three minutes.
- Formulation of relevant questions in interactive communication; questions are generally grammatically correct.
- Generally correct use of verbs in reference to the past.
- Adequate pronunciation, intonation and rate of delivery.
- Showing of openness and respect.
- Production of a clear and coherent text of approximately 350 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of vocabulary sufficient to carry out the task.
- Adequate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes, with special attention to some modals and verb tenses among the following: simple present and present continuous, simple past and past continuous, present perfect, future.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Code:	604-101-MQ
Title:	English Language and Communication
Weighting:	2-1-3
Number of credits:	2

English, Second Language (Level III)

Code: 4SA2

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with ease in English on social, cultural or literary themes.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message with a social, cultural or literary theme.
2. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic text with a social, cultural or literary theme.
3. To express a message orally on a social, cultural or literary theme.
4. To write and revise a text on a social, cultural or literary theme.

Performance Criteria

- Precise identification of the key ideas of a message with no playback or repetition.
- Recognition of the overall meaning.
- Recognition of the main and supporting ideas of the text.
- Precise identification of the organization of the text.
- Precise identification of the author's purpose.
- Clear, coherent and sufficiently detailed communication with reference to one or more reliable sources or to a literary work.
- Generally correct use of the grammatical code and of the appropriate level of language.
- Use of vocabulary relevant to the topic.
- Generally correct pronunciation, intonation and rate of delivery.
- Showing of openness and respect.
- Production of a clear and coherent text of approximately 450 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of vocabulary relevant to the topic.
- Appropriate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Generally correct use of verb tenses as required by the context.
- Satisfactory use of a variety of sentence structures.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: 604 – English, Second Language
 Code: 604-102-MQ
 Title: English Language and Culture
 Weighting: 2-1-3
 Number of credits: 2

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To deal in English with literary works and with social or cultural themes.

Elements of the Competency

1. To present orally the analysis of a literary work or of a production with a social or cultural theme in the original English version.
2. To produce a written analysis of a literary work, originally written in English, or of a production with a social or cultural theme.
3. To revise and correct the text.

Performance Criteria

- Clear, coherent and structured message.
- Use of relevant and supported arguments.
- Use of the appropriate level of language and register.
- Use of proper nuances in vocabulary related to topic.
- A rather high level of accuracy in the application of the grammatical code.
- Showing of openness and respect.
- Production of a structured, coherent and clear analysis of approximately 550 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Appropriate use of a variety of sentence structures.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of proper nuances in vocabulary related to topic.
- Appropriate use of a variety of transition words.
- A rather high level of accuracy in the application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Use of a style, level of language and register appropriate to the analysis.
- Appropriate use of revision strategies.
- Appropriate correction of the text.

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Code :	604-103-MQ
Title	English Culture and Literature
Weighting:	2-1-3
Number of credits:	2

English, Second Language (Level I)

Code: 4SAP

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate in basic English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message related to the student's field of study.
2. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic text related to the student's field of study.
3. To communicate a brief oral message related to the student's field of study.
4. To write and revise a short text related to the student's field of study.

- Recognition of the overall meaning and key ideas of the message.
- Recognition of the overall meaning and main ideas of the message.
- Intelligible message lasting at least two minutes.
- Use of terms related to the student's field of study.
- Relevant statements.
- Satisfactory application of the grammatical code.
- Showing of openness and respect.
- Production of a clear and coherent text of approximately 250 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of terms connected to the student's field of study.
- Satisfactory application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Satisfactory use of communication procedures connected to the writing task.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: 604 – English, Second Language
 Number of contact hours: 45
 Number of credits: 2

English, Second Language (Level II)

Code: 4SAQ

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with some ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message related to the student's field of study.
2. To demonstrate comprehension of the useful elements of an authentic text related to the student's field of study.
3. To deliver an oral message related to the student's field of study.
4. To write and revise a text related to the student's field of study.

Performance Criteria

- Recognition of the overall meaning and key ideas of a message lasting approximately five minutes.
- Recognition of the connections between the components of the message.
- Recognition of the overall meaning.
- Recognition of the validity and reliability of reference sources.
- Skimming for elements useful in the performance of a specific task.
- Appropriate use of information to perform a specific task.
- Clear and coherent message accessible to a non-expert.
- Communication appropriate to the context.
- Proper use of terms related to the student's field of study.
- Proper application of the grammatical code.
- Showing of openness and respect.
- Clear and coherent production of a text of approximately 350 words related to the field of study, for a non-expert audience.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Adequate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Adequate use of basic terms related to the student's field of study.
- Adequate use of communication procedures related to the writing task.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: 604 – English, Second Language
 Number of contact hours: 45
 Number of credits: 2

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message related to the student's field of study.
2. To demonstrate comprehension of the relevant elements of an authentic text related to the student's field of study.
3. To deliver an oral message related to the student's field of study.
4. To write and revise messages related to the student's field of study.

Performance Criteria

- Recognition of the overall meaning and key ideas of the message.
- Relevant use of information to perform a specific task.
- Recognition of the overall meaning.
- Recognition of the validity and reliability of reference sources.
- Skimming for and use of elements relevant to the performance of a specific task.
- Substantial, information-rich message for a non-expert audience.
- Congruence of the message, the purpose and the communication context.
- Appropriate use of terms related to the student's field of study.
- Showing of openness and respect.
- Coherent and clear production of a text of approximately 450 words for a non-expert audience.
- Congruence of the communication processes chosen, the type of document and the communication situation.
- Use of new ideas and expressions.
- Effective use of new terms related to the field of study.
- Appropriate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: 604 – English, Second Language
 Number of contact hours: 45
 Number of credits: 2

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate in English in a nuanced manner using different forms of discourse.

Elements of the Competency

1. To deliver an oral message related to the student's field of study.
2. To analyze complex texts.
3. To write and revise a text related to the student's field of study.

Performance Criteria

- Substantial, information-rich communication, for a non-expert audience.
- Congruence of the message, the purpose and the communication context.
- Carefully selected of vocabulary.
- Correct use of the grammatical code.
- Demonstration of student's ability to defend a point of view.
- Showing of openness and respect.
- Recognition of different types of discourse: expressive and literary, informative, promotional, critical, scientific and technical.
- Recognition of the linguistic, sociocultural and contextual factors that influence written communication.
- Establishment of connections between the components of communication: intention, interlocutor, situation, code, message, implicit and explicit interaction.
- Coherent and clear production with proper nuances of a text of approximately 550 words for a non-expert audience.
- Congruence of the communication procedures selected, the type of document and the communication situation.
- Use of new ideas and expressions.
- A rather high level of accuracy in the application of the grammatical and syntactical codes as well as terminology.
- Appropriate use of revision strategies.

English, Second Language (Level IV)

Code: 4SAS

4. To express a message in written or oral English based on French-language sources.
- Ability to convey the meaning of the source.
 - Generally appropriate formulation with special attention to levels of language and sources of interference such as *faux amis* and differences in syntax.
 - Use terminology equivalent to that of the source.
 - Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: 604 – English, Second Language
Number of contact hours: 45
Number of credits: 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.

2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.

- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.

3. S'exprimer oralement.

- Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.
- Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.
- Échanges d'idées pertinentes.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser un texte.

- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche.
- Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous*, *simple past* et *past continuous*, *future*.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : 604 – Anglais, langue seconde
 Code : 604-100-MQ
 Titre : Anglais de base
 Pondération : 2-1-3
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.
3. S'exprimer oralement.
4. Rédiger et réviser un texte.

Critères de performance

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes.
- Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites.
- Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
- Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.
- Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement.
- Emploi généralement correct de verbes au passé.
- Prononciation, intonation et débit convenables.
- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche.
- Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques *modals* et à des temps de verbe parmi les suivants : *simple present* et *present continuous*, *simple past* et *past continuous*, *present perfect*, *future*.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline :	604 – Anglais, langue seconde
Code :	604-101-MQ
Titre :	Langue anglaise et communication
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.

Critères de performance

- Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
- Reconnaissance du sens général.
- Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte.
- Identification précise de la structure du texte.
- Identification précise de l'intention de l'auteur.
- Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire.
- Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.
- Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
- Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
- Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte.
- Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : 604 – Anglais, langue seconde
 Code : 604-102-MQ
 Titre : Langue anglaise et culture
 Pondération : 2-1-3
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence

1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.
2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.
3. Réviser et corriger le texte.

Critères de performance

- Communication claire, cohérente et structurée.
- Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.
- Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.
- Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.
- Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : 604 – Anglais, langue seconde
 Code : 604-103-MQ
 Titre : Culture anglaise et littérature
 Pondération : 2-1-3
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.

Critères de performance

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
- Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes.
- Emploi de termes liés à son champ d'études.
- Propos pertinents.
- Application satisfaisante du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi de termes liés à son champ d'études.
- Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : 604 – Anglais, langue seconde
 Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.

Critères de performance

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
- Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
- Reconnaissance du sens général.
- Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.
- Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.
- Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
- Communication claire et cohérente accessible à un non-expert.
- Communication appropriée à la situation.
- Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.
- Application convenable du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

Anglais, langue seconde (niveau II)**Code : 4SAQ**

4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.
- Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication.
 - Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
 - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
 - Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.
 - Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : 604 – Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.

Critères de performance

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
- Reconnaissance du sens général.
- Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.
- Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
- Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : 604 – Anglais, langue seconde
 Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.
2. Analyser des textes complexes.
3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.

Critères de performance

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi judicieux du vocabulaire.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
- Manifestation d'ouverture et de respect.
- Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
- Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite.
- Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
- Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Anglais, langue seconde (niveau IV)**Code : 4SAS**

4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.
- Respect du sens.
 - Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.
 - Emploi d'une terminologie équivalente.
 - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : 604 – Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.

- Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias.
- Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique.
- Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.
- Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.
- Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : 109 – Éducation physique
 Code : 109-101-MQ
 Titre : Activité physique et santé
 Pondération : 1-1-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Critères de performance

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : 109 – Éducation physique
 Code : 109-102-MQ
 Titre : Activité physique et efficacité
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.
2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

Critères de performance

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : 109 – Éducation physique
 Code : 109-103-MQ
 Titre : Activité physique et autonomie
 Pondération : 1-1-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Mettre en œuvre une démarche de recherche en histoire et civilisation.

Éléments de la compétence

1. Décrire les principales méthodes de recherche.
2. Mettre en application une stratégie de recherche.
3. Rédiger un travail de recherche.

Critères de performance

- Caractérisation juste des méthodes parmi, par exemple, la méthode ethnographique, l'histoire de vie, l'analyse iconographique, l'analyse de contenu, les méthodes historiques.
- Distinction pertinente entre les types de recherches, notamment qualitatives et quantitatives.
- Identification juste des techniques de collecte d'information.
- Délimitation adéquate de l'objet de recherche.
- Justification adéquate du choix d'une ou des méthodes de recherche.
- Collecte et organisation adéquates d'informations pertinentes par la recherche documentaire et d'autres moyens.
- Analyse judicieuse de l'information.
- Respect des règles usuelles d'éthique, notamment en ce qui concerne l'intégrité intellectuelle dans le processus de recherche.
- Rédaction claire et cohérente.
- Utilisation d'une terminologie juste.
- Mode d'expression approprié.
- Utilisation adéquate des règles de présentation, par exemple: citation, paraphrase et autres emprunts, etc.
- Communication claire des résultats de la démarche, oralement ou par écrit.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Montrer l'importance des principes, des idées et des méthodes de la logique et de la mathématique en tant que disciplines.	À l'aide d'exercices de laboratoire appropriés. À l'aide de textes appropriés.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître la nature du raisonnement logique et du raisonnement mathématique.	• Définition précise des concepts, tels que preuve, axiome ou postulat, consistance, validité, etc. • Illustration pertinente du fondement d'une preuve à l'aide de ces concepts.
2. Formuler des arguments en accord avec les concepts reconnus de la logique et de la mathématique.	• Identification précise des composantes d'un argument. • Utilisation pertinente des diverses formes d'argumentation valide. • Explicitation de l'utilisation des arguments valides en mathématique.
3. Établir des liens entre la mathématique, la logique et les autres disciplines.	• Énonciation juste des concepts communs à la philosophie, aux sciences et à la mathématique. • Illustration pertinente de l'influence de la mathématique dans le domaine des arts et dans le domaine des sciences. • Description adéquate de réalisations dans le domaine de la mathématique qui ont eu de l'importance dans l'histoire d'autres domaines.
4. Appliquer des systèmes déductifs et des systèmes inductifs à des situations variées.	• Distinction précise entre la nature des systèmes déductifs et celle des systèmes inductifs. • Illustration appropriée de systèmes déductifs et inductifs. • Démonstration d'une preuve dans des systèmes déductifs et inductifs.
5. Produire un travail dans le domaine de la mathématique et de la logique.	• Utilisation appropriée de termes dans un domaine propre à la mathématique et à la logique. • Solution exacte à des problèmes dans un domaine propre à la mathématique et à la logique.

Objectif

Énoncé de la compétence

Expliquer le développement des sciences de la nature et de l'esprit scientifique moderne en tenant compte du contexte intellectuel et historique.

Éléments de la compétence

1. Caractériser la science avant l'époque moderne.
2. Décrire les principales étapes du développement des sciences et des mathématiques à partir de la fin du XV^e siècle.
3. Expliquer les rapports entre la théorie et l'observation empirique dans la science.
4. Rédiger un travail de recherche sur un sujet relevant de l'histoire des sciences.

Standard

Contexte de réalisation

À l'aide d'exercices de laboratoire appropriés.
À l'aide de textes appropriés.

Critères de performance

- Identification exacte des conceptions antiques de la connaissance et des théories des phénomènes naturels.
- Identification exacte des conceptions médiévales du monde.
- Description adéquate de la situation des sciences de la nature et de leur relation aux arts pendant la Renaissance.
- Identification précise des principales découvertes et innovations dans les sciences et les mathématiques, de même que de leurs principaux artisans.
- Description adéquate d'idées et de théories importantes dans diverses disciplines scientifiques, y compris l'idée de méthode scientifique.
- Utilisation appropriée de la terminologie scientifique et mathématique.
- Établissement de liens judicieux entre les théories et les méthodes scientifiques et le contexte intellectuel et historique.
- Description ou mise en œuvre adéquate de protocoles d'observation ou d'expérimentation, en laboratoire ou en milieu naturel, dans une ou plusieurs disciplines scientifiques.
- Rédaction claire et cohérente d'un rapport sur les objectifs et les résultats d'un protocole.
- Utilisation de sources appropriées.
- Établissement de liens pertinents entre le sujet et le contexte intellectuel et historique.
- Rédaction claire et cohérente.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Démontrer l'importance et l'étendue de la contribution des civilisations de l'Antiquité au développement de la civilisation occidentale.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Situer les civilisations de l'Antiquité dans l'espace et dans le temps.	• Description précise du cadre géographique. • Distinction précise des périodes chronologiques. • Connaissance suffisante de la chronologie des principaux événements.
2. Comprendre la nature et les limites des sources d'information pour l'étude de l'Antiquité.	• Identification exacte des sources et des témoignages. • Reconnaissance adéquate de leurs limites. • Distinction adéquate des approches disciplinaires : archéologie, histoire, épigraphie, etc.
3. Établir des liens entre le développement politique, le développement social et le développement culturel.	• Description claire des formes d'organisation sociale, économique et politique. • Description claire des principales manifestations culturelles. • Établissement de liens pertinents entre le développement politique, culturel et social. • Description pertinente des principaux personnages historiques.
4. Expliquer les principales réalisations intellectuelles et artistiques.	• Présentation pertinente des principaux penseurs et auteurs. • Description pertinente des principales réalisations relevant des sciences et des arts. • Compréhension juste des principaux thèmes et idées exposés dans les œuvres. • Analyse de textes choisis en traduction.
5. Reconnaître les influences des civilisations de l'Antiquité sur le monde occidental.	• Choix d'un thème approprié. • Comparaison suffisamment étayée des éléments significatifs. • Évaluation adéquate de la portée de l'héritage.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser le développement de la civilisation occidentale à partir de l'ère postclassique (du VI^e au XX^e siècle).

Éléments de la compétence

1. Identifier les principales étapes de l'histoire de la civilisation occidentale.
2. Analyser les principaux événements historiques.
3. Caractériser les différents types de sociétés et de cultures.
4. Expliquer le sens de productions culturelles et matérielles.
5. Produire une synthèse sur des thèmes propres à la civilisation occidentale.

Critères de performance

- Connaissance adéquate de la périodisation.
- Connaissance suffisante de la chronologie des principaux événements.
- Mise en contexte adéquate des principaux événements historiques.
- Explication judicieuse des origines et des conséquences des événements.
- Caractérisation juste des principales institutions et de leur influence respective.
- Description adéquate des mentalités et des cultures.
- Présentation pertinente des principaux penseurs et auteurs.
- Description pertinente des principales réalisations relevant des sciences et des arts.
- Compréhension juste des principaux thèmes et idées exposés dans les œuvres.
- Utilisation de sources appropriées.
- Établissement de liens pertinents entre le sujet et le contexte historique.
- Présentation claire et cohérente, oralement ou par écrit.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Établir le sens et la portée des idées et des institutions dans la civilisation occidentale.	Contexte de réalisation Dans la continuité et dans la complémentarité de l'ensemble des activités d'apprentissage permettant l'atteinte des objectifs et standards de la formation générale en Humanités ou en Philosophie.
Éléments de la compétence 1. Caractériser les idées importantes des principaux penseurs de l'Antiquité. 2. Caractériser les idées importantes des principaux penseurs du Moyen-Âge. 3. Caractériser les idées importantes des principaux penseurs du monde moderne. 4. Associer le contexte historique et les institutions à l'évolution des idées.	Critères de performance • Description juste des écoles de pensée et des idées dans leur contexte historique. • Explication adéquate des débats entre les écoles de pensée et de l'influence des unes sur les autres. • Analyse adéquate d'œuvres ou d'extraits d'œuvres. • Description juste des écoles de pensée et des idées dans leur contexte historique. • Explication adéquate des débats entre les écoles de pensée et de l'influence des unes sur les autres. • Analyse adéquate d'œuvres ou d'extraits d'œuvres. • Description adéquate du changement de vision du monde entre le Moyen-Âge et la Renaissance. • Description juste des écoles de pensée et des idées dans leur contexte historique. • Explication adéquate des débats entre les écoles de pensée et de l'influence des unes sur les autres. • Analyse adéquate d'œuvres ou d'extraits d'œuvres. • Description adéquate des influences réciproques entre les idées philosophiques et la pensée scientifique. • Description exacte du contexte historique et des institutions importantes pour l'évolution des idées. • Explication juste de l'influence réciproque des idées, d'une part, et du contexte historique et des institutions, d'autre part.

- | | |
|---|--|
| 5. Comparer des conceptions du monde occidentales à des conceptions non occidentales. | <ul style="list-style-type: none">• Description juste des conceptions.• Établissement de liens pertinents entre les conceptions.• Compréhension des limites inhérentes à tout exercice de comparaison. |
| 6. Analyser des thèmes et des débats rattachés à l'histoire de la pensée, aux visions du monde et aux institutions. | <ul style="list-style-type: none">• Description adéquate de thèmes et de débats significatifs et de leur contexte.• Analyse adéquate d'œuvres ou d'extraits d'œuvres exposant des thèmes et des débats significatifs.• Discussion raisonnée, oralement ou par écrit, sur un ou plusieurs thèmes ou débats significatifs, notamment dans le domaine de l'éthique compris au sens large. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Lorsqu'elle n'est pas présente dans la formation générale, la discipline doit obligatoirement être la philosophie.

Nombre d'heures-contact : au moins 90

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Démontrer l'importance du phénomène de la religion et du mythe dans la civilisation occidentale.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les traditions mythiques et religieuses dans un contexte historique.	• Description juste des principaux éléments des mythes : thèmes, symboles, personnages, structure, etc. • Description juste des principales croyances et institutions des religions monothéistes, notamment le judaïsme, le christianisme et l'islam. • Établissement de liens pertinents entre l'état actuel des croyances religieuses et les traditions mythiques et religieuses.
2. Analyser les textes mythiques et religieux selon une approche historique et comparative.	• Caractérisation juste des interprétations anciennes et modernes des textes mythiques ou religieux. • Comparaison et critique pertinente d'extraits de textes significatifs dans la langue d'origine ou en traduction.
3. Comprendre la dynamique des relations entre différentes traditions religieuses.	• Description des différentes modalités du contact interculturel : phénomènes d'ethnocentrisme, de syncrétisme, de conflits religieux, etc. • Établissement de liens pertinents entre la nature et la structure des groupes religieux, d'une part, et leurs rapports mutuels, d'autre part : rapports de domination, de compétition, etc.
4. Produire un travail sur un phénomène rattaché au mythe ou à la religion.	• Description juste du phénomène étudié. • Utilisation de sources appropriées. • Cohérence entre l'objet du travail et les résultats. • Présentation des résultats, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser l'œuvre d'art comme réalité culturelle inscrite dans l'histoire de la civilisation occidentale.

Éléments de la compétence

1. Décrire les principales caractéristiques des différents domaines et courants artistiques.
2. Utiliser des outils d'observation et d'analyse.
3. Commenter une œuvre d'art.

Critères de performance

- Identification juste des principaux domaines et courants.
- Caractérisation précise de l'évolution des grands domaines artistiques.
- Emploi juste d'un vocabulaire approprié.
- Utilisation adéquate des outils d'observation et d'analyse formelle d'une œuvre picturale, sculpturale ou architecturale.
- Utilisation d'une méthode d'analyse critique visant à situer l'œuvre dans son contexte historique et à en dégager le sens.
- Formulation d'un jugement esthétique raisonné sur une œuvre.
- Communication claire des résultats, oralement ou par écrit.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Démontrer son intégration personnelle des acquis de formation du programme <i>Histoire et civilisation</i> .	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir le sens et la portée des acquis de formation.	• Détermination pertinente du sens des différents acquis de formation. • Évaluation judicieuse de la portée des différents acquis de formation.
2. Appliquer ses acquis de formation dans des situations nouvelles ou plus complexes.	• Identification correcte des acquis pertinents au regard de contextes nouveaux ou plus complexes. • Rattachement adéquat des acquis aux contextes nouveaux ou plus complexes. • Utilisation des acquis pour produire des significations et des liens pertinents dans des contextes nouveaux ou plus complexes.
3. Réaliser un projet (recherche, œuvre ou activité) impliquant une mise en œuvre des différents acquis de formation.	• Description précise de la démarche du projet d'intégration, notamment des acquis de formation utilisés. • Mise en œuvre judicieuse de la démarche décrite. • Analyse adéquate des résultats de la démarche. • Communication claire des résultats de la démarche, oralement ou par écrit.
4. Évaluer sa démarche d'intégration.	• Description précise de la démarche du projet d'intégration. • Mention des apprentissages jugés importants pour résoudre les problèmes survenus pendant la réalisation du projet. • Analyse judicieuse des forces et des faiblesses du projet d'intégration. • Mention pertinente des retombées du projet.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Mettre en évidence des réalisations intellectuelles relevant d'au moins une des disciplines des arts libéraux.

Éléments de la compétence

1. Comprendre les aspects théoriques et factuels de la discipline.
2. Relier des formes d'expression à des connaissances disciplinaires.
3. Analyser des réussites marquantes.

Critères de performance

- Caractérisation juste des théories, des méthodes et des résultats.
- Utilisation adéquate du vocabulaire, des notions et de l'argumentation.
- Utilisation appropriée de formes d'expression pertinentes : document, rapport, œuvre littéraire, image, etc.
- Formulation précise du contexte et des faits.
- Utilisation de sources et de moyens appropriés.
- Communication claire et juste des résultats, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Traiter d'un ou de plusieurs sujets dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.

Éléments de la compétence

1. Cerner le sujet dans les limites de la discipline.
2. Analyser la question sous ses différents aspects.
3. Faire le bilan de la contribution de la discipline à l'avancement des connaissances et des savoir-faire.

Critères de performance

- Sélection pertinente des faits, langages, concepts, théories et méthodes.
- Description adéquate du problème à l'aide du vocabulaire approprié.
- Établissement de liens pertinents entre les notions théoriques et la question étudiée.
- Caractérisation juste de la question étudiée.
- Mise en valeur adéquate des différentes perspectives d'analyse du sujet.
- Prise de position cohérente par rapport à l'analyse.
- Communication claire et juste des résultats, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer une démarche disciplinaire ou pluridisciplinaire dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.

Éléments de la compétence

1. Identifier des situations particulières susceptibles d'être étudiées.
2. Utiliser des connaissances et des méthodes disciplinaires.
3. Formuler des conclusions.

Critères de performance

- Sélection appropriée de sujets ou de situations.
- Caractérisation juste des sujets ou des situations.
- Choix pertinent des concepts et des méthodes.
- Application judicieuse des concepts et des méthodes.
- Relevé adéquat des résultats.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Établissement de liens significatifs entre la situation et les concepts utilisés.
- Élargissement de la question analysée.
- Communication claire et juste des résultats, oralement ou par écrit.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Réaliser une production dans le cadre d'au moins une des disciplines des arts libéraux.

Éléments de la compétence

1. Définir un projet de production.
2. Sélectionner les connaissances disciplinaires utiles au projet.
3. Concrétiser le projet de production.

Critères de performance

- Élaboration claire et précise du contenu et de la forme du projet.
- Choix judicieux des connaissances.
- Application pertinente des connaissances.
- Production finale cohérente.
- Communication claire et juste des résultats, oralement ou à par écrit.

Objectif

Énoncé de la compétence

Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement de façon élémentaire*.

Éléments de la compétence

1. Saisir le sens d'un message.

2. Exprimer un message simple.

* On entend par « communiquer de façon élémentaire » le fait d'utiliser les structures de base de la langue, son code grammatical et son vocabulaire. Cette notion varie selon les difficultés que comporte la langue étudiée.

Standard

Contexte de réalisation

Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :

- à l'occasion d'une conversation d'au moins huit répliques;
- à l'occasion d'une communication écrite d'au moins huit phrases.

Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :

- à l'occasion d'une conversation d'au moins six répliques;
- à l'occasion d'une communication écrite d'au moins six phrases.

À partir de mises en situation sur des thèmes connus.

À l'aide d'outils de référence.

Critères de performance

L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des locuteurs de cette langue.

- Compréhension juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique des éléments du message.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement sur des sujets familiers.	Contexte de réalisation Pour les langues modernes : • à l'occasion d'une conversation d'au moins quinze répliques; • à l'occasion d'une communication écrite d'au moins vingt phrases en ce qui concerne les langues qui utilisent l'alphabet latin; • à l'occasion d'une communication écrite d'au moins dix phrases en ce qui concerne les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. À partir : • de situations usuelles de la vie courante; • de sujets simples de la vie courante. À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence 1. Saisir le sens d'un message. 2. Exprimer un message simple à l'aide de phrases de complexité moyenne.	Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des locuteurs de cette langue. • Compréhension juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique des éléments du message. • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.

Objectif

Énoncé de la compétence

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue autre que la langue d'enseignement.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message.
2. Exprimer un message de complexité moyenne.

Standard

Contexte de réalisation

Pour les langues modernes :

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal d'au moins vingt répliques;
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (au moins 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et au moins 15 pour les autres).

À partir de documents à portée socioculturelle.

À partir d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Critères de performance

L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des locuteurs de cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Cohérence du message exprimé.
- Réponses pertinentes à des questions.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'une discipline artistique.	• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Créer une œuvre.	• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

S'exprimer par un art de la scène.

Éléments de la compétence

1. S'approprier l'œuvre.

2. Jouer sur scène.

Critères de performance

- Schématisation de la pensée de l'auteure ou de l'auteur.
- Adaptation personnelle du rôle ou de l'œuvre.
- Contribution à la traduction scénique de l'œuvre.
- Intégration harmonieuse des techniques de jeu.
- Exploitation de ses compétences d'interprète.
- Investissement de sa sensibilité artistique dans son jeu.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.

Éléments de la compétence

1. Démontrer l'apport de la psychologie dans la compréhension de l'être humain.
2. Distinguer les principales perspectives, écoles de pensée et leurs représentants, ainsi que la méthodologie en usage en psychologie.
3. Décrire les processus biologiques, cognitifs et affectifs à la base du comportement humain.
4. Démontrer le processus d'adaptation de l'individu à son environnement.
5. Interpréter divers comportements humains à l'aide de concepts et de théories issus de la psychologie.

Critères de performance

- Utilisation juste des concepts et du vocabulaire appropriés en psychologie.
- Distinction claire des perspectives, des écoles de pensée et des champs d'intervention marquants en psychologie.
- Explication de la méthodologie en usage en psychologie en fonction des principales découvertes sur le comportement humain.
- Description correcte des processus biologiques, cognitifs et affectifs, et de leur interaction.
- Illustration adéquate de processus d'adaptation de l'individu à son environnement.
- Interprétation adéquate de divers comportements humains selon différentes approches en psychologie.

Activités d'apprentissage

Champ d'études : Sciences humaines
Discipline : 350 – Psychologie
Nombre d'unités : 2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les fondements économiques de la vie en société.

Éléments de la compétence

1. Discerner l'apport spécifique de l'économie à la compréhension de l'organisation sociale.
2. Expliquer le fonctionnement général d'une économie de marché mixte et ouverte.
3. Identifier des grands courants de pensée en économie.
4. Mesurer et interpréter l'activité économique à partir des principaux indicateurs économiques, dans le cadre d'une analyse de conjoncture.
5. Expliquer les politiques économiques, à partir d'un modèle de l'activité macroéconomique.
6. Établir des liens entre la théorie et l'actualité économique.

Critères de performance

- Explication adéquate de la contribution de l'économie à la compréhension de l'organisation sociale.
- Identification formelle, dans leur cadre institutionnel, des rôles et des interactions des agents économiques.
- Repérage correct de grands courants de pensée en économie et d'auteurs représentatifs.
- Caractérisation, utilisation et interprétation appropriées des indicateurs économiques.
- Explication juste des politiques économiques pertinentes dans la conjoncture.
- Représentation conforme de modèles et de théories économiques.
- Analyse rigoureuse de l'actualité économique.
- Utilisation judicieuse et rigoureuse de méthodes quantitatives utilisées en économie.

Activités d'apprentissage

Champ d'études : Sciences humaines
Discipline : 383 – Économie
Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.	Contexte de réalisation En utilisant, entre autres, des données publiques ou privées à l'usage des sciences humaines. À l'aide, entre autres, d'un logiciel approprié au traitement de données et d'une calculatrice permettant le traitement statistique à deux variables.
Éléments de la compétence 1. Situer l'analyse des données, en particulier leur interprétation, à l'intérieur de la démarche scientifique en sciences humaines. 2. Présenter des données sous des formes adéquates. 3. Analyser des données à l'aide de différentes mesures. 4. Établir la nature et l'intensité du lien entre des variables. 5. Estimer des paramètres d'une population à partir des statistiques correspondantes obtenues sur un échantillon.	Critères de performance • Utilisation juste des notions et du vocabulaire appropriés. • Distinction des types de variables et des échelles de mesure. • Organisation judicieuse de données sous forme de tableaux et de graphiques. • Utilisation correcte et interprétation des mesures de tendance centrale, de dispersion et de position, de taux, de proportions, de pourcentages, d'indices, de ratios et des mesures de variation dans le temps. • Identification plausible de la méthode d'échantillonnage utilisée d'après un échantillon observé de la population visée. • Estimation par intervalle d'une moyenne et d'une proportion dans une population, en tenant compte du niveau de confiance. • Vérification formelle de la présence d'un lien statistique entre deux variables, par le test d'indépendance du khi-carré, et qualification de l'intensité du lien à l'aide d'un coefficient approprié. • Identification de la présence d'un lien linéaire entre deux variables à partir d'un nuage de points, du coefficient de corrélation linéaire, et description du lien à l'aide de la droite de régression. • Lecture critique de textes comportant de l'information de nature quantitative.

Activités d'apprentissage

Champ d'études : Sciences humaines
Discipline : À l'intérieur du champ d'études ou mathématique
Nombre d'unités : 2
Nombre d'heures-contact : 60

Le collège peut déterminer des activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les objectifs 022P et 022W avec les particularités suivantes :

Discipline : 201 – Mathématique
Nombre d'unités : 2 2/3
Nombre d'heures-contact : 75

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.	Contexte de réalisation En classe et en laboratoire. Dans le cadre d'au moins une expérimentation.
Éléments de la compétence 1. Identifier la cellule comme unité de base de la régulation et de la reproduction. 2. Expliquer comment le système nerveux assure l'homéostasie. 3. Expliquer comment le système endocrinien assure l'homéostasie. 4. Illustrer les mécanismes de la reproduction humaine. 5. Expliquer les mécanismes de l'hérédité.	Critères de performance • Caractérisation adéquate des structures cellulaires en rapport avec leurs fonctions dans les systèmes de régulation et dans la reproduction. • Explication cohérente du lien entre l'activité du système nerveux et le maintien de l'équilibre de l'organisme humain. • Explication cohérente du lien entre l'activité du système endocrinien et le maintien de l'équilibre de l'organisme humain. • Démonstration claire des liens entre l'action du système nerveux et du système endocrinien face à des comportements humains. • Illustration appropriée des mécanismes qui contribuent à la reproduction humaine. • Représentation adéquate de la transmission des caractères héréditaires. • Représentation pertinente d'au moins une manipulation génétique. • Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie.
Activités d'apprentissage	
Discipline :	101 – Biologie
Nombre d'unités :	2

Objectif

Énoncé de la compétence

Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.

Éléments de la compétence

1. Utiliser adéquatement les notions de probabilités dans le processus de prise de décision.
2. Utiliser adéquatement les différentes distributions de probabilité(s) dans un processus de prise de décision.
3. Normaliser des données.
4. Estimer une moyenne dans une population par intervalle de confiance dans le cas d'échantillons de petite taille, en tenant compte du niveau de confiance.
5. Effectuer le test d'hypothèse le plus pertinent.

Standard

Contexte de réalisation

En utilisant, entre autres, des données publiques ou privées à l'usage des sciences humaines.

À l'aide, entre autres, d'un logiciel approprié au traitement de données ou d'une calculatrice permettant le traitement statistique.

Critères de performance

- Utilisation juste des notions et du vocabulaire appropriés.
- Évaluation juste de la probabilité d'événements à l'aide de l'analyse combinatoire, de la distribution binomiale ou de la distribution normale.
- Construction appropriée de la distribution de probabilité(s) d'une variable aléatoire discrète et calcul de l'espérance et de l'écart type de cette dernière.
- Utilisation correcte des distributions de probabilité(s) dans un processus de prise de décision.
- Transformation adéquate de données en données normalisées selon une échelle de scores usuelle en psychologie et en éducation.
- Estimation par intervalle de confiance d'une moyenne dans une population dans le cas de petits échantillons, en tenant compte du niveau de confiance.
- Réalisation rigoureuse de tests d'hypothèses sur une moyenne, sur une proportion pour une population et de test d'ajustement à une distribution, en tenant compte du seuil de signification.
- Vérification formelle de l'effet du traitement sur un groupe par comparaison de deux moyennes à partir d'échantillons pairés ou d'échantillons indépendants.

Activités d'apprentissage

Champ d'études : Sciences humaines
Discipline : À l'intérieur du champ d'études ou mathématique
Nombre d'unités : 2
Nombre d'heures-contact : 45

Le collège peut déterminer des activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les objectifs 022P et 022W avec les particularités suivantes :

Discipline : 201 – Mathématique
Nombre d'unités : 2 2/3
Nombre d'heures-contact : 75

Objectif

Énoncé de la compétence

Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.

Standard

Contexte de réalisation

En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple la croissance des populations, la propagation des épidémies et des rumeurs, les mathématiques financières, l'analyse marginale : coût, revenu, profit.

À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.

Éléments de la compétence

1. Situer le contexte historique du développement du calcul différentiel.
2. Reconnaître et décrire les caractéristiques des fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques et trigonométriques, chacune représentée sous forme d'expression symbolique ou sous forme graphique.
3. Analyser le comportement d'une fonction représentée symboliquement ou graphiquement à l'aide de l'approche intuitive du concept de limite.
4. Définir la dérivée d'une fonction, donner son interprétation et appliquer les techniques de dérivation.
5. Analyser les variations d'une fonction en utilisant le calcul différentiel.
6. Résoudre des problèmes de taux de variation et d'optimisation.

Critères de performance

- Connaissance élémentaire du contexte historique du développement du calcul différentiel.
- Utilisation appropriée des concepts.
- Représentation adéquate d'une situation sous forme de fonctions.
- Représentation graphique adéquate d'une fonction.
- Manipulations algébriques conformes aux règles.
- Choix et application correcte des règles et des techniques.
- Exactitude des calculs.
- Justification des étapes de la résolution des problèmes de taux de variation et d'optimisation.
- Interprétation juste des résultats.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline : 201 – Mathématique
Nombre d'unités : 2 2/3
Nombre d'heures-contact : 75

Précision : L'élève doit avoir réussi *Mathématique, séquence Technico-sciences* ou *séquence Sciences naturelles* de la 5^e secondaire.

Objectif

Énoncé de la compétence

Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence

1. Situer le contexte historique du développement du calcul intégral.
2. Déterminer l'intégrale indéfinie d'une fonction à l'aide des techniques d'intégration.
3. Calculer l'intégrale définie d'une fonction sur un intervalle et en donner l'interprétation.
4. Calculer les limites d'une fonction présentant des formes indéterminées en appliquant la règle de l'Hospital.
5. Calculer l'intégrale impropre d'une fonction sur un intervalle et en donner l'interprétation.
6. Analyser un phénomène à l'aide d'équations différentielles à variables séparables.
7. Analyser un phénomène à l'aide de l'étude de la convergence d'une série.

Standard

Contexte de réalisation

En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple la croissance de population, la propagation des épidémies et des rumeurs, les mathématiques financières, l'analyse marginale : coût, revenu, profit.

À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.

Critères de performance

- Connaissance élémentaire du contexte historique du développement du calcul intégral.
- Utilisation appropriée des concepts.
- Représentation adéquate de situations sous forme d'équations, de séries et de graphiques dans le plan.
- Manipulations algébriques conformes aux règles.
- Choix et application juste des règles et des techniques.
- Exactitude des calculs.
- Justification des étapes des calculs et des analyses.
- Interprétation juste des résultats.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.

Activités d'apprentissage

Discipline : 201 – Mathématique
Nombre d'unités : 2 2/3
Nombre d'heures-contact : 75

Précision : L'élève doit avoir réussi *Mathématique, séquence Technico-sciences* ou *séquence Sciences naturelles* de la 5^e secondaire.

Objectif

Énoncé de la compétence

Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

Éléments de la compétence

1. Situer le contexte historique du développement de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.
2. Utiliser les opérations matricielles pour résoudre des problèmes concrets.
3. Appliquer les différentes méthodes de résolution des systèmes d'équations linéaires.
4. Utiliser les opérations sur les vecteurs pour résoudre des problèmes concrets.
5. Établir des liens entre la géométrie vectorielle et l'algèbre linéaire.
6. Appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle pour étudier la droite et le plan.
7. Résoudre des problèmes d'optimisation à l'aide des méthodes de résolution des systèmes d'inéquations linéaires à deux variables et plus.

Activités d'apprentissage

Discipline : 201 – Mathématique
Nombre d'unités : 2 2/3
Nombre d'heures-contact : 75

Précision : L'élève doit avoir réussi *Mathématique, séquence Technico-sciences* ou *séquence Sciences naturelles* de la 5^e secondaire.

Standard

Contexte de réalisation

En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple le transport, la répartition des ressources, l'optimisation des fonctions économiques, le processus markovien.

À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.

Critères de performance

- Connaissance élémentaire du contexte historique du développement de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.
- Utilisation appropriée des concepts.
- Représentation fidèle de situations sous forme de matrices, de vecteurs, de systèmes d'équations et d'inéquations.
- Représentation graphique adéquate de lieux de l'espace.
- Manipulations algébriques conformes aux règles.
- Choix et application correcte des méthodes de résolution des systèmes linéaires.
- Application correcte d'algorithmes.
- Exactitude des calculs.
- Justification des étapes de la résolution des problèmes.
- Interprétation juste des résultats.
- Utilisation d'une terminologie appropriée.

ANNEXE I :

LES ARTS LIBÉRAUX : APERÇU HISTORIQUE

**PRINCIPALES DISTINCTIONS ENTRE LE PROGRAMME
HISTOIRE ET CIVILISATION (700.B0) ET LE
PROGRAMME *SCIENCES HUMAINES* (300.A0)**

Les arts libéraux : aperçu historique

Les arts libéraux sont aussi vieux que la civilisation occidentale elle-même. Leur nom remonte au Moyen Âge, tandis que leur contenu, leur portée, leur conception de la connaissance et l'accent mis sur la quête du savoir sont classiques. Les arts libéraux se sont d'abord manifestés dans les établissements voués à l'apprentissage et aux arts, de même que dans les œuvres des philosophes, des scientifiques, des écrivains et des artistes de l'Antiquité grecque, depuis la période présocratique jusqu'à la civilisation hellénistique d'Alexandrie au II^e siècle en passant par l'Académie de Platon. Depuis ce temps, le contenu et l'organisation des arts libéraux ont énormément évolué et grandi. Leur caractère entièrement païen ou laïc se transforme au moment de la christianisation de l'Empire romain. Les chrétiens érudits de la fin de l'Empire romain d'Occident et du début du Moyen Âge s'efforcent à dessein de conserver par écrit les domaines essentiels de connaissance intellectuels et spirituels que l'Antiquité grecque et latine leur a légués. Témoins de la désintégration de leur statut et de l'aliénation de leur culture, ils se font les « diffuseurs latins » de la culture ancienne. Martianus Capella (fin du IV^e et début du V^e siècle), Boethius et Cassiodore (fin du V^e et début du VI^e siècle) s'efforcent laborieusement d'insérer dans leurs travaux les éléments essentiels de l'esprit civilisé et cultivé. Ils façonnent les sept arts libéraux qui marqueront si profondément la vie culturelle et intellectuelle de l'Europe médiévale. Les trois volets dits littéraires – grammaire, dialectique et rhétorique – et les quatre volets dits mathématiques – géométrie, arithmétique, astronomie et musique – deviennent le programme d'études général des écoles épiscopales et des premières universités du haut Moyen Âge. À ce moment, les arts libéraux sont littéralement les arts de la personne libre, parce que seule une personne libre peut se rendre à Bologne ou à Paris, à Cologne ou à Cracovie, à Cordoue ou à Oxford pour s'instruire dans la langue universelle de l'éducation, le latin. Dans une vive controverse, les érudits médiévaux cultivent l'apprentissage païen afin de permettre aux chrétiens d'atteindre leur but en les aidant à expliquer les vérités de la Révélation par les vérités de la Raison. Parmi les nombreux résultats importants de cette démarche figure la théologie de Thomas d'Aquin qui a elle-même pour résultat de faire triompher l'idée que la connaissance, bien que diverse par son origine et son sujet, possède une unité ou une cohérence essentielle.

Les mouvements intellectuels et artistiques de la Renaissance européenne, l'humanisme en particulier, amènent les arts libéraux à mettre l'accent sur l'être humain et créent le concept moderne idéal de la personne. C'est la naissance des humanités, programme d'études inspiré des œuvres des anciens, qui englobe la grammaire, la rhétorique, la poésie, l'histoire, la politique et la philosophie morale et qui établit un lien avec les sciences. Les érudits de l'époque de la Renaissance étudient les anciens pour eux-mêmes, se donnant le mal de reconstruire les textes anciens et de retrouver l'esprit classique pour le faire pénétrer dans la vie sociale et personnelle, et encourager les individus à atteindre l'excellence et à réaliser leur potentiel moral et créatif. Suivant l'exemple classique, ils font revivre et fondent les disciplines modernes, telles que l'histoire critique, l'histoire de l'art, la philologie, la philosophie politique et sociale, la biographie, l'anatomie, la géométrie, la perspective, l'optique. Ils ne tardent pas à aller plus loin que les anciens qu'ils vénèrent. Érasme écrit une nouvelle version du Nouveau Testament grec, plus exacte que celle que possède l'Église. Copernic décrit la cohérence mathématique d'un univers centré sur le soleil et caractérisé par le mouvement de la terre. Paracelse rejette la théorie

classique des quatre éléments de la matière. Vésale attaque les opinions traditionnelles de Galien en montrant qu'il n'y a pas de trou dans la cloison du cœur. L'intérêt des érudits de la Renaissance pour la culture classique et les arts libéraux est à l'origine des textes sur lesquels se fonde la Réforme protestante, tout comme la « révolution » scientifique qui touche l'astronomie, la physiologie, la physique et la mathématique.

Inspiré par la naissance de la science moderne, le XVIII^e siècle, nommé « Siècle des lumières », élargit fortement le contenu et l'ambition des arts libéraux. L'étendue des intérêts et des idées exprimés dans les œuvres de Voltaire ou dans la célèbre Encyclopédie en est un excellent exemple; l'apparition de disciplines spécialisées constitue une autre preuve de l'expansion des arts libéraux et du raffinement de leurs centres d'intérêt. De façon générale, on peut faire confiance à la spécialisation puisqu'elle répond aux préceptes fondamentaux des arts libéraux, aux idées anciennes et nouvelles qui régissent l'intégrité de la quête intellectuelle, ainsi qu'aux exigences ou aux caractéristiques des connaissances vérifiables par le public. Les penseurs du Siècle des lumières voient dans les arts libéraux le fondement de toute éducation authentique et considèrent l'éducation comme le principal outil d'amélioration, de « progrès » matériel et moral, non seulement individuel, mais aussi social. À cet égard, ils atteignent l'objectif visé par la Renaissance. Ils reviennent à l'idéal classique de l'éducation, vue comme l'instruction adéquate des personnes intègres et des bons citoyens, l'instruction de tous et non seulement d'une élite.

À la fin du XIX^e siècle, l'apparition, dans la plupart des sociétés occidentales, d'une éducation de masse placée sous la supervision de l'État s'inspire d'une conception de l'éducation enracinée dans la manière de penser de la Renaissance et du Siècle des lumières. C'est ainsi que la tradition, le cadre conceptuel et l'idéal pédagogique des arts libéraux deviennent le fondement de la majeure partie de l'éducation dispensée dans l'ensemble du monde occidental au cours des XIX^e et XX^e siècles. En Europe et dans les Amériques, les buts et la structure des collèges, des universités et de leurs facultés, les diplômes qu'ils délivrent, l'organisation et l'interaction des diverses disciplines, les buts avoués de l'enseignement primaire et secondaire s'appuient sur les arts libéraux. Tous reflètent la pensée et l'expérience accumulées au cours de l'évolution des arts libéraux, de même que la distinction critique entre ces deux aspects. À la fin du XIX^e siècle, les arts libéraux incluent les trois grandes branches du savoir retenues ultérieurement : les sciences humaines (littérature, linguistique, philosophie, beaux-arts, histoire), les sciences physiques, les sciences biologiques et la mathématique, et finalement, les sciences sociales. Les programmes d'études offerts dans les collèges et les universités du monde occidental, ainsi que leurs spécialisations s'organisent autour de ce cadre global. C'est le cas d'une grande partie des programmes d'arts libéraux, tout comme des programmes de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle avec majeures et mineures offerts dans bon nombre d'établissements d'enseignement nord-américains ou européens. Un point commun à tous ces programmes, et donc à notre programme d'arts libéraux, est l'insistance sur l'héritage très ancien du texte écrit, de même que sur l'étude critique et la discussion d'ouvrages des différentes époques reconnus pour l'universalité, l'importance, l'originalité, la profondeur et la beauté de leur pensée et de leur expression.

La forme et les buts précis de notre programme d'arts libéraux (700.B0) ont été façonnés par la tradition éducative décrite précédemment et reprise dans le contexte général de l'enseignement secondaire au Québec. La mathématique et les sciences font partie intégrante de ce programme parce que la connaissance de leurs méthodes fondamentales est indispensable à toute personne

instruite. Comme, toutefois, d'autres programmes se spécialisent dans l'enseignement des sciences et de la mathématique, les arts libéraux s'attachent avant tout à replacer les principes généraux de ces disciplines dans le contexte de leur évolution. De la même façon, ils offrent aux élèves et aux étudiants une vue d'ensemble des idées fondamentales et de l'évolution des sciences sociales en se concentrant sur l'évolution de la pensée et de l'apprentissage en Occident et sur les ouvrages qui témoignent de ce processus. Sur le plan de l'enseignement, la force du programme d'arts libéraux réside dans la structure – c'est-à-dire dans la combinaison et la cohésion – des disciplines et des matières qui le composent. Sa structure reflète le principe antique de l'unité essentielle des connaissances et des aptitudes intellectuelles que la tradition des arts libéraux nous a légué.

Principales distinctions entre le programme *Histoire et civilisation* (700.B0) et le programme *Sciences humaines* (300.A0)

Même si le programme *Histoire et civilisation* confère aux étudiants une bonne connaissance d'un grand nombre des idées qui sous-tendent les sciences humaines, il ne s'agit vraiment pas, de par son but, son matériel didactique ou sa structure, d'un programme de sciences humaines.

But

Le programme de sciences humaines a pour but de familiariser les étudiantes et les étudiants avec le vocabulaire de base, les concepts, les théories, les problèmes, les pratiques ou les méthodes courantes des sciences humaines, tels qu'on les conçoit actuellement dans les universités modernes ou tels qu'on les utilise dans les médias d'information pertinents. Il vise à montrer aux étudiants et aux étudiantes en quoi les sciences humaines partagent les méthodes empiriques et théoriques des sciences physiques, afin de permettre aux spécialistes des sciences humaines de décrire, d'expliquer et de prédire les phénomènes sociaux. Conformément à ce but, l'évolution historique des sciences humaines et de leurs rapports avec les autres sciences devient une question accessoire – voire inexistante – dans le programme de sciences humaines. Cet aspect considéré comme accessoire dans le programme de sciences humaines occupe toutefois une place centrale dans le programme *Histoire et civilisation*, car celui-ci vise à montrer aux étudiants et aux étudiantes comment les différents domaines de connaissance en sont venus à acquérir des idées et une structure distinctes au cours des périodes de l'histoire qui s'échelonnent entre l'Antiquité et les Temps modernes. Le programme *Histoire et civilisation* veut montrer la place relative des sciences humaines dans la quête plus large de connaissances vérifiables en Occident, ainsi que l'interaction des sciences humaines et de la culture générale. À cette fin, il s'intéresse aussi à la contribution de disciplines qui ne sont pas considérées comme des sciences humaines.

Matériel didactique

Les principaux documents utilisés par les étudiantes et les étudiants du programme de sciences humaines sont des manuels modernes qui présentent les principes, les méthodes et les conclusions – ou l'ensemble des connaissances – récemment ou actuellement admis pour les diverses disciplines incluses dans le programme. Les différentes sciences humaines sont présentées dans leur état actuel, conformément au but principal du programme. L'apport crucial des penseurs clés est parfois mentionné ou résumé dans les manuels pertinents, mais les œuvres de ces maîtres et les controverses qui s'y sont rattachées au cours de l'histoire ne sont normalement pas étudiées en tant que telles. À l'opposé, le programme *Histoire et civilisation* met l'accent sur les ouvrages importants dont la portée dépasse les sciences humaines. Il inclut leur lecture, au moins sous forme d'extraits, tout comme l'étude de leur influence et de leurs interprétations contemporaines ou récentes et l'examen des problèmes que le temps, l'expérience et l'analyse y ont décelés. Le programme *Histoire et civilisation* requiert par exemple que les élèves étudient la version originale d'ouvrages de fiction, de poésie, de théâtre, de philosophie, de sciences, de mathématique, de religion ou d'histoire pour comprendre le contexte et l'évolution des idées concernées. L'accent mis sur les textes et sur la pensée érudite qui les sous-tend répond au but principal du programme.

Structure

Par sa structure, le programme *Sciences humaines* répond au but visé. Chacune des sciences humaines est présentée dans un cours qui en donne une vue d'ensemble, et quatre cours de ce type sont obligatoires. Dans un deuxième ensemble de cours, les étudiants peuvent ensuite choisir de poursuivre l'étude de l'une des disciplines obligatoires. Les deux cours de méthodologie et le cours intégré, eux aussi obligatoires, sont les principaux instruments d'intégration destinés à faire ressortir les principes communs aux sciences humaines. Le programme *Histoire et civilisation*, lui, présente une structure différente puisqu'il comprend dix cours obligatoires répartis sur plusieurs semestres et centrés sur des thèmes et des divisions historiques larges allant de l'Antiquité à l'époque moderne. De plus, il établit des liens avec sept cours de formation générale par les thèmes, du matériel didactique et selon les aptitudes. La structure des cours obligatoires et connexes est conçue pour faire passer l'étudiant par divers stades de complexité et de difficulté au sein des matières concernées, tant pour ce qui est du contenu que des compétences transférables.

Exposé présenté par Aaron Krishtalka
le 27 mai 1999; révisé le 14 septembre 1999



APPRENDRE BOUGER LIRE SAVOIR RÉUSSIR SE DÉPASSER MARCHER JEUER PARTAGER PERSEVÉRER S'AMUSER

